

De Maucroix (François)

BIOGRAPHIE NOUVELLE

Par J. SALESSE

Principal du Collège de Verdun.

I.

Tout est dit et l'on vient trop tard, affirme La Bruyère. Malgré cette menaçante vérité, j'ai voulu, moi huitième, si je ne me trompe, mes chers collègues, entreprendre la biographie de l'abbé de Maucroix, le meilleur ami de votre grand compatriote, et parler de lui sur de nouvelles données.

J'ai, dans ce but, voulu connaître tout ce qu'ont écrit sur le chanoine de Reims : 1° Tallemant des Réaux ; 2° Richelet ; 3° Louis Racine ; 4° Walckenaer ; 5° Monmerqué ; 6° Louis Pâris ; 7° un abrégiateur de ce dernier. Je n'ai

rien découvert de neuf en ce qui concerne la prime jeunesse de notre abbé ; j'en excepterai quelques détails sans importance.

Les Archives nationales, la bibliothèque nationale de la rue Richelieu, m'ont fourni quelques documents à peu près inexplorés, et les œuvres elles-mêmes de Maucroix m'ont permis de mettre en lumière son meilleur titre à notre admiration : je veux dire son talent de traducteur et son éloquence de panégyriste. C'est pour vous seuls, mes chers collègues, que j'ai conduit à bonne fin ce petit travail ; c'est à vous que je le dédie, *amicus amicis*.

Maucroix (François de) naquit à Noyon le 7 janvier 1619.

Son père était procureur au bailliage de cette ville. Homme d'ordre et de bon conseil, il était fort apprécié de la noblesse et de la bourgeoisie du pays. Robert de Joyeuse, lieutenant du roi en Champagne en faisait une estime particulière. Ami de Pintrel, de Jannart et de Charles de La Fontaine, il s'arrêtait à Château-Thierry toutes les fois qu'il se rendait auprès de ce grand personnage. Il y avait aussi quelques parents.

De là, l'idée d'envoyer ses deux enfants, Louis et François au collège de cette ville qui, nous le savons, rivalisait avec les meilleurs de la région et disputait la palme à Reims et... le dirai-je?... à Paris même. Il avait cette prétention qu'il justifiait, d'ailleurs, par la qualité de ses élèves.

La Fontaine, un peu plus jeune que François (trois ans de différence), devint néanmoins comme lui le disciple de Maléziart qu'il semble avoir visé (malice bien excusable), dans une de ses fables, *l'Ane et le petit Chien* :

S'il faut en faire autant afin que l'on me flatte,
Cela n'est pas bien *malaisé*.

Nos deux amis ne quittèrent Château-Thierry qu'à partir de la 3^e. Ils eurent mainte occasion d'aller ensemble à

Reims où La Fontaine avait des parents et Maucroix de puissants protecteurs.

Leurs nombreux voyages dans la capitale de la Champagne les impressionnèrent tellement l'un et l'autre qu'ils en ont parlé dans leurs vers, avec tout l'enthousiasme des premières amours.

Après s'être séparés de Maléazard, ils se retrouvèrent à Paris pendant trois ans, environ. L'un était au collège d'Harcourt, l'autre à l'Oratoire (rue Saint-Honoré). La Fontaine, après avoir étudié le droit et paru une ou deux fois au palais revint à Château-Thierry. Maucroix alla plus loin. Il plaida cinq ou six causes avec éclat, malgré son invincible timidité, mais la compagnie de jeunes viveurs, piliers de cabaret, l'entraîna dans une vie de dissipation et de débauche. Il ne quittait pas la rue du Vieux-Colombier où se tenaient en permanence Saint-Pavin, Benserade et Perrot d'Ablancourt, Champenois comme lui. C'est dans ces réunions que la « Pucelle », de Chapelain, restait sur la table comme une menace perpétuelle pour le malheureux qui s'était rendu coupable d'une faute contre les statuts. Le délinquant était condamné à lire quelques vers du poème, un chant tout entier même, selon la gravité du méfait.

Boileau qui fut, plus tard, témoin des souffrances de quelques-uns de ces lecteurs (c'était de tradition), a dû s'en inspirer pour composer le vers si connu :

... Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort.

Maucroix fut un « ruelliste » endiablé. Il fréquentait les salons en compagnie de Voiture, Gondi, Godeau, Sarrazin, Chapelain, Conrart, Vaugelas, etc. . . ; il y fit assez bonne figure, mais enfin, trop jeune encore et peu en veine de travail, sinon d'esprit, car il en avait à revendre, il ne pouvait, de longtemps, songer à s'y créer une place honorable à côté des rois du jour.

Les envois de fonds cessèrent et sa bourse n'ayant plus « forte aposthume », il obéit rageusement aux injonctions paternelles, prit le coche et se rendit auprès de Robert de Joyeuse dont il géra, quelque temps, les affaires passablement embrouillées.

Le portrait que Richelet nous a laissé du jeune « précieux », peut seul nous expliquer ce qui va suivre.

« Monsieur Maucroix ravit, soit qu'il parle ou qu'il « écrive, et l'on ne peut se défendre de l'aimer quand on « l'entend parler. »

Il ne tarda pas à plaire à M^{me} de Joyeuse (ancienne précieuse). Il devint son secrétaire et l'accompagna dans tous ses voyages à Paris et à ses châteaux.

Cette existence était conforme à ses goûts. Il aimait les voyages, le mouvement, l'agitation, et, sa gaité de bon aloi, ses saillies pleine d'à-propos, sa conversation d'un charme pénétrant, sa physionomie douce et rêveuse, l'irréprochable régularité de ses traits, son caractère mêlé de sérieux et d'enjouement, en faisaient le compagnon indispensable de toutes les allées et venues de sa maîtresse dont la fille, Henriette de Joyeuse, devint éperdument amoureuse de lui. Cette passion, plus encore que sa timidité, l'éloigna pour jamais du barreau. La différence des rangs, l'inégalité des fortunes mettaient un obstacle invincible à l'union des deux amants.

M^{me} de Joyeuse, d'abord fiancée au marquis de Senoncourt, fut enfin mariée à M. Tiercelin, marquis des Brosses.

Maucroix vit ainsi s'évanouir le bonheur de sa vie. (Voir Tallemand des Réaux, historiettes, pages 180 et suiv.). Il ne se consola, dit cet incorrigible rieur, que quatre ans après, dans un nouvel amour pour Isabelle-Louise d'Angennes, la quatrième des sept enfants de la marquise de Rambouillet.

Il se peut que Maucroix ait cherché des consolations à sa douleur, mais il est certain qu'il n'oublia jamais ce pre-

mier amour. Il fut le tourment de toute sa vie ; la preuve en est facile. On la trouve partout ; elle éclate dans chacune de ses poésies, mais nous tirerons la principale de quelques anecdotes absolument authentiques.

Écoutons Walckenaer :

« Un jour que la marquise des Brosses avait eu à souffrir plus que de coutume de la brusquerie de son mari, et que seule avec Maucroix, elle déplore le malheur d'être unie à un tel homme, elle se complut dans la peinture de cette longue extase de bonheur qui aurait rempli sa vie tout entière si elle avait pu être liée par les nœuds de l'hymen à celui qui s'était montré si digne d'elle. De Maucroix, comme s'il eût craint en se laissant entraîner à l'impétuosité des sentiments qui agite son amante, la contemple en silence et ne trahit la tempête de ses sens que par la violence des palpitations qui semblent lui ôter jusqu'à la possibilité de respirer. Enfin, il serre contre son sein l'objet de tant de ravissements en homme qui, sûr de son ascendant, s'apprête à jouir de tous ses droits ; mais elle, comme sortant tout à coup d'un songe douloureux, manifeste sur ses traits l'atteinte subite du délire, repousse son amant et, en s'enfuyant, elle s'écrie : « Ils disent que ce serait un sacrilège ».

Maucroix consterné par les paroles qu'il vient d'entendre, prend la résolution de ne plus reparaitre devant la marquise. Il est envoyé par Fouquet à Rome pour le règlement de certaines affaires ecclésiastiques et réussit dans sa mission. Voici ses adieux à l'inhumaine :

« C'en est fait, il me faut mourir ;
Rien que le désespoir ne me peut secourir.
Mais puisqu'à vos bontés je ne puis plus prétendre,
Accordez, du moins, à ma foi,
Le souhait du grand Alexandre,
Que jamais conquérant n'aille si loin que moi. »

Pendant ce temps, la marquise de Mirepoix entraîne Hen-

riette dans le tourbillon de Paris. Elle eut pour amants le comte du Roule et le comte de Grandpré. Vardes, etc. A son retour de Rome, Maucroix la fuit toujours ; elle le poursuit sans cesse ; il se dérobe, la mort dans l'âme, décidé plus que jamais à résister à ses provocations. M. de Grandpré s'aperçut de l'amour de M^{me} des Brosses pour Maucroix. Il en parla au mari, mais l'amant indigné sut tout déjouer par ses habiles manœuvres.

Le marquis des Brosses connaissait toutes les liaisons de sa femme. Il lui faisait des scènes terribles, la brutalisait constamment et entraînait parfois dans des colères épouvantables. Il veut, de guerre lasse, l'emmenner en Touraine. Elle refuse ; il part avec ses domestiques et la laisse seule sans ressources. Maucroix pourvoit à tout. Elle tombe malade, il la prend chez lui et se multiplie pour la ramener à la santé. Un jour il la croit morte. « Il s'approche avec effroi et s'aperçoit qu'elle lui fait signe de venir auprès d'elle. Il se précipite vers son chevet ; elle fait un effort surhumain pour tourner vers lui sa tête, sans pouvoir y parvenir. Alors elle saisit sa main, la porte sur son cœur et peu d'instant après elle rend le dernier soupir ». (Walckenaer). Sa mère était déjà morte chez Maucroix.

Dix mois après la mort d'Henriette-Charlotte de Joyeuse, Maucroix fut pourvu d'un canonicat à l'église de Reims où se trouvait déjà son frère, et nommé prieur de Crécy, ou plutôt Crétry, dans les Ardennes. Avant de faire connaître certains détails de sa nouvelle existence, il est bon de donner quelques extraits de ses élégies.

Son cœur saigne toujours. La plaie reste ouverte et nul baume ne saurait la cicatriser.

Elégie I à Olympe.

Il faut, si je le puis, la voir plus froidement,
La regarder en juge et non pas en amant.

Elégie III à Philis.

Quelles que soient les lois d'un devoir rigoureux,
Il n'est pas défendu de plaindre un malheureux.

Elégie IV.

Ma Philis, si le ciel eût joint nos destinées,
Et sous un même joug asservi nos années,
Que j'eusse eu de respect pour vos divins appas !
J'aurais baisé, je crois, la trace de vos pas ;
Toujours mes humbles vœux vous eussent révéraée ;
Si vous l'eussiez voulu, je vous eusse adorée.

Elégie VI, pour Diane.

Jaloux ! de mon bonheur si bien persuadés,
Voyez si vos soupçons ne sont pas bien fondés ;
Si l'on peut m'accuser de la moindre licence,
Et si jamais amour fut si plein d'innocence.

Elégie VII.

Ingrate, croyez-vous qu'une ardeur si modeste,
Puisse attirer sur vous la colère céleste ?

Cette dernière fut composée à la suite du cri de désespoir poussé par M^{me} des Brosses au moment où Maucroix se voit sur le point de la posséder.

Ode II à Patru.

Malheureux que je suis ! pourquoi l'ai-je perdue ?
Que fais-je dans ces lieux, éloigné de sa vue,
Que trainer à regret des jours pleins de langueur ?

On ferait mille citations de ce genre. Elles sont toutes les mêmes. La note dominante est la douleur qui ne veut point être consolée. Quel dommage que nous ne possédions pas les mémoires détaillés de Maucroix ! Ils semblent perdus, ou, du moins, introuvables. L'extrait qu'on on a

retiré est de la main d'un chanoine de Reims (Nicolas-Martin), secrétaire du Chapitre en 1721.

Cet extrait a été publié par la Société des bibliophiles de Reims, 1842.

Nous y voyons sans déplaisir que notre chanoine n'est pas toujours triste.

Son esprit et sa malignité s'aiguisent parfois et tant pis pour le fameux Barberini, ce cardinal de rencontre qui fait sentir à tous son éternelle mauvaise humeur. Il ne décolère pas et Maucroix ne se gêne nullement pour nous le dire.

Le Chapitre s'était avisé d'entonner, quelques minutes avant l'entrée de son Excellence, un *Te Deum*, à l'occasion de la conquête de la Franche-Comté.

« Le cardinal avança jusqu'auprès de la porte du chœur, « mais voyant qu'on avait commencé le *Te Deum* sans « l'attendre, il s'en retourna au palais fort en colère, et « envoya dire au lieutenant de la Ville, (c'était M. Henry-Bachelier de La Fontaine), que par son absence l'action « était imparfaite et qu'il en donnerait avis au roi. »

Il fallait des excuses. On chargea Maucroix de prendre la parole « ce que j'acceptai », dit-il.

« Comme nous arrivâmes au palais, son Excellence « était à table. Nous priâmes M. de Saint-Méloir de savoir « si Son Excellence nous voudrait faire la grâce de nous « donner audience. Il alla parler à Monsieur le Cardinal et « nous dit que Son Excellence était à table. Nous lui « demandâmes si à la fin des Vêpres, M. le Cardinal nous « voudrait faire cet honneur : Il dit que Son Excellence se « couchait à 3 heures et que nous revinssions le lendemain « matin. »

Le lendemain, même manège.

Rien n'est plus curieux que tout le récit des difficultés qui ne cessèrent de s'élever depuis 1667, (date de l'installation de Barberini), entre le Cardinal et le Chapitre de sa

Cathédrale. Ces détails ont leur intérêt historique et montrent l'opposition que rencontraient les principes gallicans dans un archevêque italien.

Je ne puis résister au plaisir de reproduire en partie le récit d'un incident des plus grotesques. Il s'agit de l'Université et du Chapitre « en dispute du pas ».

« A Monsieur le Comte de Soissons, gouverneur de la province, le Chapitre parle avant l'Université. Que véritablement, au sacre dernier, l'Université avait été présentée au roi Louis XIV avant le Chapitre, mais que le sieur Sainctot, maître des cérémonies avait appelé par trois fois le Chapitre de Reims, avant tout autre corps, lequel n'étant pas encore arrivé dans la salle de l'Archevêché, on fut obligé de faire entrer l'Université qui mal à propos voulait former là-dessus un droit de préséance sur le chapitre. »

Autre discussion : « On trouva au Chapitre de grands inconvenients à nous présenter avec nos habits d'église ; premièrement que si Son Excellence nous recevait en ses habits pontificaux, il fallait qu'elle ne fit pas ce même honneur aux autres Corps qui ne faisaient rien d'extraordinaire pour elle. »

« En second lieu, qu'il y avait de l'indécence à parler couvert à Son Excellence, ce qu'il faudrait, pourtant, puisque le chaperon ne s'ôte jamais, pas même à l'élevation : et qu'enfin si on se présentait au roi en cet habit il n'y a aucune difficulté qu'on nous ferait mettre le chaperon bas, le respect qu'on doit au souverain ne permettant pas que ses sujets lui parlent la tête couverte.

Cela ne justifie-t-il pas les vers si connus de La Fontaine :

J'ai maints chapitres vus
Qui pour néant se sont ainsi tenus.
Chapitres, non de rats, mais Chapitres de moines,
Voire chapitres de chanoines.

Pour revenir au fameux *Te Deum*, le cardinal le fit chanter une seconde fois par ordre du roi.

Malgré toute sa prudence, toute sa réserve, tout son esprit, Maucroix se brouilla avec son archevêque en décembre 1668. Ils ne se réconcilièrent pas.

Barberini meurt le 2 août 1670, et notre chanoine lui composa cette belle épitaphe :

Ci-git un fou qui porte mitre,
Qui fit enrager son chapitre
Et son clergé diocésain.
Dieu nous garde d'un pareil maître,
Jamais homme ne fut si vain
Et n'eut aucun sujet de l'être.

Il n'était vraiment heureux qu'avec son cher La Fontaine. Ils se voyaient souvent, tantôt à Reims, tantôt à Château-Thierry. Le séjour à Reims n'était pas toute l'année des plus agréables. Maucroix y vivait seul ou à peu près.

Que Reims est un triste séjour !
Tout l'hiver le soleil à peine
S'y montre une fois la semaine
La nuit y dure tout le jour.

Son frère Louis, beaucoup moins intelligent, de goûts moins raffinés, ne comprenait rien « à ce sombre plaisir d'un cœur mélancolique ». Une brouille devait fatalement se produire. On ne possède pas de renseignements précis sur les motifs de cette rupture, mais il en existe des preuves qui ne sont que trop évidentes. Louis était fortement accusé d'être enclin aux amours ancillaires et d'aller sur les brisées de son valet.

Lisez cette épigramme :

Oh, oh ! Monsieur le porte-crosse,
Votre chambrière est donc grosse ?
Le pois s'est enflé dans la cosse,
Cela s'appelle un fruit précoce ;

Votre valet en a l'endosse;
Le pauvre diable fait la noce;
Il voudrait être dans la fosse,
Ou bien plus loin que Saragosse:
Mais a-t-il seul part à la bosse?
Car bon cheval n'est pas rosse.
Jadis vous faisiez un négoce
Qui fait moins de bruit qu'un carrosse.
Prenez garde qu'on ne vous rosse,
Car le fait est assez atroce.

Parfois il charmait ses loisirs par l'envoi d'épîtres,
d'élégies, d'épigrammes, etc... à ses amis.

Je ne connais rien de plus franchement drôle que l'épître
en vers à Madame la Marquise de Rambouillet, au nom
de cinq religieuses de Saint-Etienne-de-Reims. La fille de
la marquise était abbesse de ce couvent et il ne faisait pas
toujours bon avec elle.

De là, ce petit tableau si divertissant de l'existence
conventuelle. Il donne une idée de la patience de ces
pauvres religieuses, lorsque l'abbesse était peu commode.

Elle mène une vie étrange,
Car elle ne dort ni ne mange,
Quand il faut la faire coucher
On est un an à la prêcher,
Et lorsqu'il faut se mettre à table,
C'est une longueur effroyable.
Tantôt : mon Dieu je n'ai pas faim...
.
O mon Dieu le méchant mouton !
Otez-moi ce vilain chapon;
Qu'il est dur ! c'est un coq sans doute ?
Ce petit poulet me dégoûte.
Enfin, la dame fait si bien,
Qu'elle ne mange jamais rien.
Donnez-lui si bien sur les doigts
Qu'elle soit sage une autre fois.
Qu'au matin elle prenne un œuf,
Mange à diner mouton et bœuf,

Soupe à peu près comme sa nièce, (1)
Passe la nuit tout d'une pièce,
Et dorme jusqu'au point du jour.

Maucroix faisait aussi des traductions, Latiniste éminent, helléniste distingué, tout chez lui respire cet amour de l'antiquité que son ami La Fontaine poussa si loin. « On ne saurait aller si loin que les Anciens », disaient-ils l'un et l'autre.

Uterque redolet antiquitatem.

C'est ce parfum qui donne à leurs œuvres un prix inestimable. La Fontaine excellait à rendre en vers d'un pittoresque achevé la pensée Virgilienne. Maucroix avait le don de suivre le développement de la période Cicéronienne dans tous ses méandres et d'en reproduire les nuances les plus délicates et les plus variées. Tous ces traducteurs du xvii^e siècle semblent ne former qu'une seule et même famille. Ils sont liés d'une étroite amitié. Maucroix fait de Patru le confident de ses plus intimes pensées. Cassandre, le traducteur de la rhétorique d'Aristote avait pour amis Boileau, Maucroix et La Fontaine. Pintrel, artiste incomparable, était le bienvenu dans leur société. Il les eut pour collaborateurs dans son admirable traduction des lettres de Sénèque à Lucilius. C'est à Château-Thierry plutôt qu'à Reims qu'on se donnait rendez-vous, et pour cause. Marie Héricart et la sœur de La Fontaine donnaient leur avis sur tel ou tel passage et concluaient rigoureusement à l'acceptation ou au rejet de certaines locutions.

Un soir, La Fontaine oublia, dit-on, que Pintrel devait se joindre à Maucroix pour partager son souper. L'hôte rémois qui le plus souvent descendait chez lui quand il venait à Chaûry, laissait le bonhomme aller son train ordinaire et ne se formalisait jamais de ses absences et de ses distractions.

(1) M^{lle} de Montausier, grande mangeuse.

Pintrel, qui se considérait, à son tour, comme de la maison en qualité de cousin et de premier guide du fabuliste, lui donnait également toute liberté.

La conversation s'éternisait, ce jour-là, et menaçait de durer jusqu'au lendemain. Il fallait pourtant bien se mettre à table et La Fontaine n'avait pas donné signe de vie de toute la soirée. Que faisait-il ? qu'était-il devenu ?

Sans avertir sa femme, sans songer à ses amis, il s'était retiré dans sa chambre et s'était couché, par suite d'un malaise aggravé d'un manque absolu d'appétit.

On se met donc à table, mais à peine a-t-on commencé à savourer les premiers mets, que la porte s'ouvre : que voit-on paraître ? La Fontaine en bonnet de nuit, en chemise, sans bas, et n'ayant qu'un simple caleçon. Les yeux ouverts et n'apercevant pourtant aucun objet, il traverse la salle à manger, entre dans son cabinet, s'y renferme, y reste une demi-heure environ, puis reparait, traverse de nouveau la salle en se frottant les mains d'un air satisfait, rentre dans sa chambre et ne revient plus. Sa femme et ses amis sont très curieux de voir ce que notre fabuliste a pu faire ainsi renfermé au milieu des ténèbres. — Ils entrent dans le cabinet : qu'y trouvent-ils ? une fable écrite d'une encre encore toute fraîche, et quelle est cette fable ? l'une de celles où le langage du cœur règne de la manière la plus touchante ; celle qui unit, plus que toutes les autres, la grâce et la finesse au sentiment : la célèbre fable des deux pigeons. — (Article tiré d'un « Album des modes » année 1830, sous le titre : Confessions d'un homme de cour contemporain de Louis XIV, par MM. Dusaulchoy et Charrin).

Qu'y a-t-il de vrai dans ce récit ? rien, peut-être. En tout cas, il est très vraisemblable. La Fontaine dormait tout éveillé, nous le savons. Sans être somnambule, au sens strict du mot, il se dédoublait en quelque sorte dans ses moments de rêverie.

C'était son *double* qui faisait les plus beaux vers, qui composait les plus jolies fables.

Ne rêvait-il pas, en réalité, lorsque courant à travers les rues il demandait à tout venant : Avez-vous lu Baruch ? Veillait-il, lorsque, dans son enthousiasme, il comparait Rabelais à Saint-Augustin ? La réponse de son interlocuteur ne se fit pas attendre : « M. de La Fontaine, vous laissez tomber vos chaussures ». Et lorsqu'il s'oubliait à lire Tite-Live et faisait attendre des heures entières les amis impatients et mourant de faim ?

Maucroix qui connaissait son homme ne s'étonnait de rien. Il le laissait vaguer tout à son aise et ne troublait jamais ce songe intérieur, prélude inévitable d'une création géniale.

J'ai parlé ailleurs de la collaboration probable de Marie Héricart. Il faut mettre hors de doute celle de Maucroix.

La Fontaine le prenait constamment pour arbitre et ne faisait rien paraître sans l'avoir préalablement consulté. Les lettres qu'il lui écrit en fournissent la preuve. Il lui fait part de ses projets, lui demande son avis et désire qu'il le lui donne en toute franchise.

C'était bien là les deux amis « vivant au Monomotapa. Les amis de ce pays-là valent bien, dit-on, ceux du nôtre », prétend avec raison le fabuliste.

Voilà pourquoi tout à fait incapable de vivre par lui-même et pour lui-même, loin d'être en mesure de subvenir aux besoins de sa femme et de son fils, il délègue tous ses pouvoirs à son cher Maucroix et lui confie la mission de donner à son pauvre enfant l'éducation et l'instruction que les régents du collège de Château-Thierry lui avaient prodiguées jusque-là sans le moindre profit, tant la maison paternelle était d'un fâcheux exemple pour leur petit élève.

Maucroix ne réussit qu'à demi dans sa tâche qui fut continuée par d'autres (M. de Harlay). (Voir notre biographie de La Fontaine).

Mieux que personne, il savait que La Fontaine était inapte à jouer ce beau mais pénible rôle d'éducateur.

Quand on a soi-même besoin d'un guide, il est bien difficile d'être un Mentor pour autrui. C'était le cas du fabuliste.

A la mort de Barbarini, Maucroix qu'on semblait fuir auparavant comme la peste, n'eut jamais autant d'amis et d'adulateurs. On s'arrachait ses poésies, ses belles traductions dont on trouvera plus loin quelques extraits.

Le nouvel archevêque, Maurice Letellier, faisait souvent appel à ses conseils, recourait à son expérience et le prenait pour confident.

Aussi n'est-il pas étonnant que son nom figure dans les procès-verbaux de l'assemblée générale du Clergé de France tenu à Paris au couvent des Augustins en 1681 et 1682.

Voici le premier :

27^e jour d'octobre 1681, Charles-Maurice Letellier, archevêque de Reims, légat né du Saint-Siège apostolique; primat de la Gaule Belgique, Conseiller ordinaire du Roy en son Conseil d'Etat et maître de la Chapelle de sa Majesté; Monseigneur Messire Louis - Antoine de Noailles, évêque et comte de Châlons, pair de France, et MM. Antoine Faure, prêtre, docteur en théologie de la Faculté de Paris, prévost et chanoine de l'Eglise de Reims, et *François Maucroix*, chanoine de la même église, députés de la province de Reims, par procuration passée à Senlis le 20 juillet dernier, ont été reçus.

2^e procès-verbal :

Délibération prise par les provinces.

Monseigneur l'archevêque de Paris et Monseigneur l'archevêque de Reims ont été nommés pour présider.

Tous deux ont remercié l'assemblée de l'honneur qu'elle leur faisait et de la confiance qu'elle voulait bien prendre en eux.

Ensuite, Messieurs Chéron et Cocquelin ont été choisis pour promoteurs et MM. *Maucroix* et Courrier pour secrétaires.

3^e procès-verbal :

Le lundi 4 mai, Monseigneur le président a témoigné à Monsieur *Maucroix*, secrétaire, la joie qu'aurait l'assemblée du recouvrement de sa santé qu'il emploie si habilement pour le service de l'église.

Autant de preuves de l'estime et de l'affection que lui avaient vouées les membres les plus influents du haut clergé. Il en était absolument digne. Je ne crois pas qu'un seul d'entre eux, Bossuet mis à part, eût autant de titres à la gloire littéraire que l'humble chanoine. Il ne s'en prévalait aucunement, et, loin de rechercher les honneurs, il les fuyait avec soin et faisait tout pour s'y soustraire.

A Reims, ville d'amusements et de plaisirs, il fallait avoir plus que de l'énergie pour résister au courant qui, bon gré, malgré, emportait les plus courageux loin des travaux de l'esprit. Souvenons-nous que Reims était la patrie du fameux Coquillart, un des prédécesseurs de *Maucroix* et digne émule de Rabelais pour les parties de son œuvre qui, d'après La Bruyère, est « le charme de la canaille ».

LETTRE DE M. SALESSE

Verdun, 5 Mai 1896.

« Je vous envoie la deuxième et dernière partie de ma biographie de *Maucroix*. Je pense pouvoir vous apporter moi-même, une trentaine de pages sur Pintrel, en août prochain. Je ne sais pas si mon travail mérite les honneurs

d'une deuxième séance ; quoi qu'il en soit, je vous le confie et viendrai vous demander votre avis à la date précitée.

« Je me propose de faire une étude sur la portée philosophique des fables de La Fontaine. D'autres ont disserté sur la valeur littéraire, sur l'intention satirique de l'œuvre ; ils n'ont fait que glisser sur les hautes visées de certaines leçons données à l'humanité tout entière *non à un seul* (voir Taine) par celui que l'on a toujours pris pour un naïf, un moraliste au petit pied, un amuseur candide, un Boccace inconscient, un Rabelais sans le savoir. Je ne suis pas de cet avis et je le prouverai.....

« Signé SALESSE.

« Mes souvenirs les plus cordiaux à mes collègues et, en particulier à MM. Vérette et de Larivière. »

II.

La Fontaine, au début d'un de ses contes, « Les Rémois », fait l'éloge de sa ville préférée.

Charmants objets y sont en abondance.
Par ce point là, je n'entends quant à moi,
Tours ni portaux, mais gentilles *Galoises* ;
Ayant trouvé telle de nos Rémoises
Friande assez pour la bouche d'un roi.

Chacun en pensait autant, même l'archevêque Maurice Letellier, si l'on en croit Bussy-Rabutin (La France ga-

lante) vol. II, page 321. Il était très connu pour sa liaison avec la duchesse d'Aumont.

Ce prélat qui n'ignorait pas l'existence légèrement tourmentée de Maucroix, lui pardonnait d'autant plus volontiers qu'il se connaissait mieux lui-même. Aussi, lorsque notre chanoine traduisit l'histoire du Schisme d'Angleterre par Sanderus, (Lyon, Jean-Baptiste Guillimin, 1685), avec privilège du Roy, il la fit précéder d'une épître des plus élogieuses à l'adresse de son archevêque dont il admirait, à bon droit, les belles et sages réformes dans un diocèse où régnaient naguère encore, la licence et l'insubordination. J'en recommande le style à l'attention des connaisseurs.

Monseigneur,

« Puisque c'est par votre ordre que j'ai entrepris de traduire cette histoire, je crois avoir droit en quelque sorte de la mettre sous votre protection. Elle est, sans doute, fort nécessaire à cet ouvrage, car, outre que nos fautes ont besoin d'être excusées, j'appréhende encore que l'on ne blâme mon Auteur de s'être trop emporté contre l'hérésie et ses sectateurs. Je crains qu'on ne lui objecte qu'il faut qu'un historien soit sans intérêt ; qu'il ne doit être ni d'aucun pays, ni d'aucun parti ; que l'histoire est un miroir fidèle qui représente les objets et qui laisse aux yeux d'autrui à juger de leurs perfections ou de leurs défauts. Mais je doute qu'une telle modération fût bienséante à un écrivain catholique qui traite de la ruine de notre religion arrivée dans sa patrie et dont il a été lui-même le spectateur. Les hommes qui sont échauffés de ce feu qui consuma autrefois les premiers chrétiens, ne sauraient parler avec tant de retenue d'une matière qui concerne le culte divin et le salut éternel ; et si cette chaleur est un défaut, ce défaut est plus louable que la vertu qui lui est opposée.

« Quoi qu'il en soit, Monseigneur, je suis assuré que vous ne condamnez pas un zèle même trop ardent, vous qui embrassez si ardemment les intérêts de Jésus-Christ et qui travaillez si utilement pour sa gloire. Ne voyez-vous pas avec combien de soin vous réparez les brèches qu'une longue vacance avait faites à la maison du Seigneur qui vous est commise ? Combien les peuples sont-ils édifiés de ces visites si nécessaires et si peu pratiques jusqu'ici, dans ce diocèse ? Car l'on vous a vu Monseigneur, en des lieux où depuis plus d'un siècle on ignorait jusques aux noms de vos prédécesseurs.

« Dans ces visites, combien faites-vous d'utiles réformes ? Le vice et l'ignorance ne sauraient se cacher à vos recherches ; les prêtres que vous jugez indignes du ministère des autels renoncent volontairement à leurs emplois.. Ainsi, le bon ordre se rétablit partout ; les églises sont pourvues de pasteurs fidèles qui ne négligent plus leur devoir et le savent. Car, Monseigneur, peut-on assez louer l'exactitude presque scrupuleuse que vous apportez au choix des sacrés ministres ?

« S'ils n'ont fait un heureux assemblage de sciences et de vertus, vous ne les admettez pas dans le sanctuaire ; il faut que la solidité de leur doctrine réponde à la pureté de leurs mœurs pour travailler sous vos ordres à l'héritage du Très-Haut. »

Les périodes sont balancées avec un art infini. Elles se succèdent avec nombre et pleine sonorité.

Quand c'est un verbe qui les termine, il est bref comme la parole du maître. On ne donne pas autrement des ordres quand on veut qu'ils soient exécutés. Lorsque c'est un

substantif, il est placé là comme pour servir de pont entre deux membres de phrase. L'arche en est superbe.

Le préambule est, en outre, plein de faits et de réflexions malicieuses à l'adresse de Barbarini et *tutti quanti*. Oui, voilà des prélats qui ne connaissaient pas leur diocèse et n'étaient même pas connus de leurs administrés, lesquels, chose incroyable, ignoraient jusqu'à leur nom.

Boileau n'exagère donc pas en disant à propos d'un vain et pressant appel à la raison d'un sourd volontaire :

C'est aux prélats de cour prêcher la résidence.

Charles-Maurice Letellier n'avait pas encore vingt-sept ans quand il fut appelé à la coadjutorerie de Reims. Il fut nommé d'abord (30 mai 1668) coadjuteur de l'évêque-duc de Langres et quelques jours après de l'archevêque-duc de Reims (Antonio Barberini) dont il avait l'agrément. Les détails de cette nomination méritent d'être connus. « M. de « Turenne, fait maréchal-général des camps et armées de « France depuis le 7 avril 1660, la cour étant à Montpellier, « avait, nous dit M. Simon, (mémoires, Paris, Hachette, « 1882, tome 1, page 373), un attachement extrême pour la « grandeur et les distinctions de sa maison, qui toute sa « vie le conduisit et fut sa passion dominante. »

« Il regarda M. de Péréfixe, archevêque de Paris dans « la confiance et le crédit où il était à la cour, comme un « instrument très propre à l'avancer. Il était son ami et ce « prélat s'en faisait un grand honneur. Il lui recommanda « fort son neveu qui eut l'esprit de lui faire une cour assi- « due et de le gagner aussi personnellement. Il arriva que « Monsieur de Louvois, déjà considérable par soi aussi « bien que par son père, et qui n'avait ni sa modestie, ni « sa retenue, imagina de capter si bien l'évêque de « Langres, qu'il fit l'abbé Letellier son frère, son coadju- « teur. Ce prélat était ce fameux abbé de La Rivière qui

« avait si longtemps gouverné M. Gaston, qui par là avait
« tant figuré pendant les troubles de la minorité du roi,
« qui était devenu ministre, qui avait tant fait compter tous
« les partis avec lui, qui avait eu la nomination au cardi-
« nalat, et qui, tout homme de rien qu'il était, et enfin
« perdu, eut en dédommagement de ce qu'il avait été, cet
« évêché, duché-pairie et force bénéfices. Il savait par
« expérience active et passive ce que peuvent les ministres.
« Il fut ravi de s'acquérir M. de Louvois et son père, et
« alla avec les deux frères dire sa résolution à M. Letellier.
« Celui-ci fut épouvanté d'un siège d'une telle dignité;
« mais l'affaire était faite; il ne put s'empêcher de se
« joindre à eux pour la faire agréer du roi. »

« Le bruit qu'elle fit réveilla le cardinal Antoine Bar-
« berin, archevêque-duc de Reims; sa puissance et sa
« chute à Rome; la protection que le cardinal Mazarin lui
« avait accordée, et sa famille fugitive en France, ne lui
« avait pas donné moins d'expérience et d'instruction qu'à
« La Rivière, touchant les ministres. Il accourut dès le
« lendemain chez Le Tellier, où il envoya chercher ses fils,
« leur fit de grands reproches de s'être adressés à M. de
« Langres plutôt qu'à lui et, de ce pas, alla demander au
« roi la coadjutorerie de Reims pour l'abbé Letellier et l'ob-
« tint sur le champ. M. de Turenne qui n'aimait pas M. de
« Louvois, ni guère mieux M. Letellier, en fut piqué au
« dernier point. C'était, de plus, un morceau unique qu'il
« convoitait pour son neveu, qui déjà plein d'ambition, fut
« enragé de se le voir ôter et par l'abbé Letellier ».

Le jeune coadjuteur eut tout le loisir d'apprécier François Maucroix. Il n'était pas, comme Barberini, homme à lui tenir rigueur pour ses traits mordants, son penchant à la raillerie justifiée, ses écrits, vers de tout genre, traductions, lettres, etc., et la renommée du chanoine, quelque brillante qu'elle lui parût, ne l'empêchait pas de dormir.

Dès qu'il put succéder au cardinal Barberini, Letellier s'attacha de plus en plus à Maucroix dont il goûtait fort les poésies et admirait l'éloquence douce et persuasive.

Aussi lui confia-t-il la mission de traduire les œuvres de Nicolas Sanderus sur le Schisme en Angleterre, les Vies des cardinaux Polus et Campigge, les Homélies de saint Jean Chrysostome, etc. Jamais mission ne fut mieux remplie. L'œuvre était déjà considérable, mais ce n'était que le point de départ d'une inépuisable série.

D'ailleurs, voici la liste des ouvrages laissés par Maucroix aux Jésuites de Reims :

- 1° *Première Tusculane*;
- 2° *Caton l'Ancien ou Traité de la Vieillesse*;
- 3° *Laelius*;
- 4° *Epîtres familières*, liv. II;
- 5° *Cicéron à Laelius* (lettres VIII à XVI, inclusivement);
- 6° *Lettres de Sereius Sulpicius à Cicéron sur la mort de Tullia, sa fille*;
- 7° *Lettres du liv. VIII, au nombre de 23*;
- 8° *Lettres à Atticus, à son frère Quintus, et de Brutus à Cicéron*;
- 9° *Prologue du IV^e livre des Questions naturelles de Sénèque*;
- 10° *Harangue de Fabius au Sénat contre la résolution qu'avait prise Scipion de passer en Afrique*;
- 11° *Harangue de Scipion à son armée*;
- 12° *Caractères différents de Cicéron et de Démosthène*;
- 13° *Les 1^{re}, 2^e et 3^e Olynthiennes*;
- 14° *Harangue de Marius au peuple romain* (Salluste). — Id. de *Fabius Maximus pour l'élection des Consuls* (XXIV^e livre de Tite-Live);
- 15° *Dernières paroles de Germanicus*;
- 16° Id. *d'Othon à son armée*;
- 17° *Epître de Pline à Trajan, touchant les Chrétiens, avec réponse de Trajan*;
- 18° *Extraits du liv. VII, de Pline l'Ancien*;
- 19° *Lettres de Cicéron à Papirius Pætus*;
- 20° *Livre IX des Epîtres familières*.

Il faut ajouter à cette longue liste la traduction des *Philippiques*, de Démosthène, quelques dialogues de Platon

(*Eutyphron, Hippias et Euthydemos*), et la plus belle Ver-rine (*de Suppliciiis*).

De plus, il existe 2 volumes in-12, Paris 1635, réimprimés en Hollande en 1688, intitulés : *Ouvrages de prose et de poésie*, des sieurs de Maucroix et de La Fontaine.

Le second volume est seul de Maucroix et renferme la traduction des dialogues de Platon, les *Philippiques* de Démosthène et l'une des Verrines.

Les trois derniers morceaux sont précédés d'un avertissement sur Platon écrit avec beaucoup d'élégance par La Fontaine.

Il existe encore un ouvrage intitulé : *Œuvres posthumes de Maucroix*, Paris 1710, 3 vol. avec préface d'Olivet. Ces œuvres se composent du dialogue des orateurs, des Philip-piques de Démosthène et des Catilinaires.

En 1712, changement de titre.

« Traductions diverses pour former le goût de l'élo-
« quence sur les modèles de l'antiquité. »

Les nouvelles œuvres ont été publiées par la comtesse de Montmartin, fille du marquis de Puisieux, à laquelle Maucroix avait inspiré le goût des belles-lettres.

Dom Chaudon, dans la huitième édition de son dictionnaire avait dit, bien à tort, que les nouvelles œuvres de Maucroix contenaient quelques-unes de ses poésies. Ces poésies n'ont été publiées qu'en 1820 par M. Walckenaër.

Enfin, M. L. Paris (*Maucroix, sa Vie et ses Ouvrages*) nous apprend que quelque temps avant de mourir, Mau-croix avait fait remettre à Fabio Bruslard de Sillery, évêque de Soissons, quelques-unes de ses traductions inédites, et à Madame de Montmartin, sœur de ce prélat, la traduction de l'Art poétique d'Horace.

L'évêque de Soissons, fidèle aux sentiments d'amitié qu'il avait eus pour Maucroix, engagea le père Toulrier (d'Olivet), à revoir ces différents morceaux et à les livrer à l'impression.

Le jeune Jésuite retoucha ces traductions et les refit pour les publier sous ce titre : *Nouvelles œuvres de M. de Maucroix*, (Paris, André Cailleau 1726). Il les revendiqua même comme siennes.

Avant d'apprécier en deux mots ses poésies, je crois devoir parler brièvement de quelques-unes de ses traductions. Il me suffira d'en citer un ou deux passages pour réussir à les faire apprécier comme des œuvres de premier ordre.

Voyons la 1^{re} *Oraison* de Cicéron contre Catilina.

« Combien abuserez-vous encore de notre patience,
« Catilina? Aurons-nous longtemps à souffrir de votre
« fureur? Ne verrons-nous jamais la fin de votre audace
« effrénée? Quoi! les gardes, les sentinelles que l'on a pla-
« cées, la nuit, autour du palais et dans toute la ville, la
« frayeur du peuple, l'union des gens de bien, les regards,
« les visages de tous ces *Messieurs*, ne vous touchent-ils
« point? Ne voyez-vous point que vos desseins sont décou-
« verts, que votre conjuration est connue du Sénat?

« Croyez-vous qu'il y ait personne de nous qui ignore ce
« que vous avez fait la nuit dernière, ce que vous fîtes la
« précédente? Où vous vous êtes trouvé, qui vous avez
« appelé, quelle mesures vous y avez prises? O temps!
« O mœurs! le Sénat est informé de toutes ces choses, le
« Consul les voit, et cependant il vit, ce scélérat, que dis-
« je, il vit, il vient au Sénat. il entend nos délibérations, il
« marque de l'œil ceux d'entre nous qu'il destine à la mort;
« et nous, lâches que nous sommes, nous croyons avoir
« satisfait à notre devoir, si nous évitons la rage et les poi-
« gnards de ce parricide.

« Il y a longtemps, Catilina, que je devais vous avoir fait
« traîner au supplice et fait retomber sur vous les maux
« que vous nous préparez. »

.
Il faut évidemment compter avec les us et coutumes du

xvii^e siècle. Les expressions à retoucher sautent aux yeux. Dans la 2^e Catilinaire, un mot fort à la mode dans les vieux livres de médecine, est employé fort à propos, ma foi !

« Que la République serait heureuse si elle pouvait
« chasser toutes ces humeurs peccantes ! »

Quelle force et quelle énergie dans les expressions suivantes :

« En embrassant leurs maitresses, assoupis de vin,
« chargés de viandes, couronnés de fleurs, parfumés, ils
« ne parlent que du meurtre des gens de bien et de l'em-
« sement de toute la ville.

« Rome n'a plus rien à craindre des nations étrangères.
« Il n'y a pas de roi assez puissant pour oser nous attaquer
« par la valeur d'un capitaine invincible. La terre et la mer
« reconnaissent la puissance de nos armées : nous n'avons
« à appréhender qu'une guerre intestine : c'est dans nos
« entrailles que le mal est renfermé. »

Nous avons vu la judicieuse définition qu'il donne de l'historien, (Epître à l'archevêque de Reims), avant Fénelon, avant Thiers lui-même, qui, très certainement sans la connaître la reproduit presque mot pour mot.

Ecoutez, maintenant, ce qu'il dit du peuple dans les Républiques anciennes. Les nouvelles pourraient en faire leur profit, bien que l'ignorance n'y soit pas comparable.
« C'est presque une nécessité que les affaires soient mal
« réglées dans les Etats où le peuple est le maître. Ses
« faibles lumières ne lui découvrent qu'à demi les malheurs
« dont il est menacé ; son penchant à la paresse l'em-
« pêche d'y pourvoir ; et quand il s'en voit environné, il
« désespère trop aisément. »

(Argument qui précède la traduction des *Philippiques*).

Voilà le prosateur.

J'ai déjà dit quelques mots du poète. Je ne ferai d'autres citations que celles que vous connaissez. Il me semble que Maucroix aurait dû se contenter du lyrisme anacréontique

et ne pas imiter, soit Archilogue (il n'avait pas assez de fiel) soit Catulle, Martial et même Pétrone, dans les passages où la contamination n'est que trop réelle.

A ce sujet, Monmerqué écrit, le 28 octobre 1840 :

« Maucroix laissait aller son imagination et sa plume « avec une liberté auprès de laquelle la naïve crudité de « Tallemant serait de la retenue. » Il en fait l'émule des Marigny, des Blot, etc., dont les couplets subissent les recueils manuscrits. « On regarderait, » ajoute-t-il, « ces productions de Maucroix comme des emportements de sa jeunesse, si dans quelques-unes il ne gémissait pas sur la triste caducité qu'amènent les années. En écartant ces élans d'une muse en délire, il restera de Maucroix des poésies spirituelles pleines de sensibilité, d'harmonie et de grâce ; des vers d'un naturel exquis, des épigrammes finement aiguës de malice.

Eh bien ! non ; ce n'est pas ma façon d'entendre les choses. Les grands mots ne signifient rien, n'expliquent rien.

Nous ne connaissons ou n'avons appris à connaître le xvii^e siècle que par les auteurs classiques. Nous ne pouvons songer à cette époque sans voir immédiatement apparaître « le grand Condé pleurant aux vers du grand Corneille ». Nous sommes, comme Bérénice, éblouis de tant de splendeurs.

Ecoutez Racine, ce poète magicien qui d'un coup de baguette nous transporte dans un monde où le merveilleux est de règle.

« De cette nuit, Phénice, as-tu vu la splendeur ?
« Tes yeux ne sont-ils pas tout pleins de sa grandeur ?
« Ces flambeaux, ce bûcher, cette nuit enflammée.
« Ces aigles, ces faisceaux, ce peuple, cette armée....
« Tous ces yeux qu'on voyait venir de toutes parts,
« Confondre sur lui seul leurs avides regards ;
« Ce port majestueux, cette douce présence.....
« Ciel ! avec quel respect et quelle complaisance,

« Tous les cœurs en secret l'assuraient de leur foi !
« Parle ! peut-on le voir sans penser comme moi
« Qu'en quelque obscurité que le sort l'eût fait naître
« Le monde en le voyant eût reconnu son maître ? »

Voilà le beau, mais il y a aussi le laid.

Quittons, pour un moment, Corneille, Racine, et voyons ce qui se passe à la Cour.

Les prédicateurs le savaient bien : « Aujourd'hui à la table sainte et demain aux dernières orgies », s'écrie l'un d'eux.

Ces orgies étaient, en effet, continuelles. Gardons-nous bien de nous laisser trop aller à l'impression si fâcheuse, si désolante que nous ressentons à la lecture de Saint-Simon, de Bussy-Rabutin, de Tallemant des Réaux, etc. Nous condamnerions tout en masse, tant la solidarité du vice nous paraîtrait effrayante. Il n'en est pas moins vrai que, si nous faisons la part du feu, si nous aimons le xvii^e siècle malgré ses verrues, nous sommes tenus aussi de voir ce qui se passe, de constater ce qui est. Quel dévergondage à Versailles ! quelle impudicité chez les femmes les plus titrées ! que de Messalines, que de fange, que d'ordures dans cette cour du Grand Roi !

La mère fait à son royal enfant des remontrances méritées. Le fils lui répond : « Il vous appartient bien de me faire la morale ! » Les Saint-Aignan, les Lauzun, les de Guiche, les chevalier de Lorraine, les Du Saulx, les La Feuillade, parmi les hommes, et, pour faire court, la Montespan, la Beauvais, la maréchale de La Ferté, la marquise d'Olonne, la duchesse d'Aumont, parmi les femmes, s'y mêlaient dans un tourbillon d'incessantes débauches, dans un corps à corps de plaisirs inassouvis.

Le fameux vers de Régnier :

... La noblesse courant en poste à l'Hôtel-Dieu
peut s'appliquer de tout point à cette époque.

•

Je ne veux pas m'attarder dans une peinture qui ne saurait convenir au cadre que je me suis tracé. Je dirai simplement : Les plaisirs honorables comme les passions honteuses avaient leurs poètes, et j'ajouterai que, parmi ces derniers, ceux de la Société du Temple n'étaient pas les plus mal vus. Enfin, pour ne rien oublier, le corps n'était rien au xvii^e siècle ; les soins donnés à l'âme rachetaient les plus grands écarts.

Lorsque La Fontaine fait paraître ses *Contes*, il se croit naïvement autorisé à écrire toutes ses hardiesses. Il se justifie même du reproche de licence : « La nature du conte le voulait ainsi ».

« On me dira que j'eusse mieux fait de supprimer quelques circonstances, ou tout au moins de les déguiser. Il « n'y aurait rien de plus facile, mais cela aurait affaibli le « conte. Qui voudrait, continue-t-il, réduire Boccace à la « même pudeur que Virgile, ne ferait absolument rien qui « vaille, et pécherait contre les lois de la bienséance, en « prenant à tâche de les observer.

« Ce principe une fois posé, ce n'est pas une faute de « jugement que d'entretenir les gens d'aujourd'hui (comme « il les connaissait bien!) de contes un peu libres. Je crain- « drai, plutôt une douce mélancolie, où les romans les « plus chastes et les plus modestes sont très capables « de nous plonger, et qui est une grande préparation pour « l'amour ».

Il est évident que certaines pièces de Racine peuvent être plus pernicieuses que les contes de La Fontaine et de Boccace réunis. Voilà ce que pensait La Fontaine.

C'était aussi l'avis de Maucroix qui faisait les vers « en manière de passe-temps » ; Tallemant des Réaux le laisse entendre quand il dit : « Ce garçon bien fait, de beaucoup de douceur et de beaucoup d'esprit, faisait aussi bien des vers et des lettres que personne ».

Et ce plaisir qu'il éprouvait à composer, il le rendait

contagieux. Ce fut, en effet, une de ses meilleures élèves, la comtesse de Montmartin, qui se chargea de publier les nouvelles œuvres de son maître dont elle ne cessa de vénérer la mémoire.

Lorsque, sur le point « d'attraper ses quatre-vingt-dix ans », le bon chanoine songeait à ses écrits licencieux, il citait avec bonheur quelques-uns des plus beaux vers de son poème « Les Solitaires ». Il s'agit de deux vieillards qui veulent se punir de leurs débauches passées.

Le corps est le grand coupable :

« Nous avons déclaré la guerre à ses plaisirs ;
« Nous avons mis un frein à ses brillants désirs ;
« Presque à chaque moment il éprouve un supplice ;
« Nous le tenons caché sous un piquant cilice. »

Donc, comme son ami l'auteur de Joconde, il portait, à son tour, un cilice, « aussi vrai que lui dans sa pénitence à la fin de ses jours ».

Nous possédons encore les lettres que La Fontaine lui écrivait de Paris. Ils ne s'étaient plus revus depuis 1687 ou 88, et lorsque « l'ami Jean » mourut, Maucroix dut s'écrier souvent comme Horace, son poète de prédilection :

*Ah! te mere si partem animæ rapit
Maturior vis, quid moror altera,
Nec carus æque, nec superstes
Integer? Ille dies utramque
Duced ruinam.*

Hor., *Odes*, liv. II, ode XIV.
« *Ad Mæcenatem* ».

On raconte qu'il portait souvent à ses lèvres, en signe de vénération, le cilice qui lui avait appartenu. C'était le seul souvenir qui lui restât de celui qu'il avait aimé par-dessus tout et sans interruption depuis l'âge le plus tendre. Il lui survécut de 13 ans et mourut à Reims, le 9 août 1708, à l'âge de 90 ans.

Quelques temps avant sa mort, il avait composé ce joli

quatrain auquel Voltaire a fait les honneurs de son chef-d'œuvre : « Le Siècle de Louis XIV », où il se trouve inséré.

« Chaque jour est un bien que du ciel je *reçois*,
« Je jouis, aujourd'hui, de celui qu'il me donne,
« Il n'appartient pas plus aux jeunes gens qu'à moi,
« Et celui de demain n'appartient à personne ».

La Fontaine (tant leurs pensées se confondent), ne s'exprime pas autrement, toutes proportions gardées, dans la fable « Le Vieillard et les trois jeunes hommes » :

« ... Il n'appartient pas à vous-mêmes,
« Repartit le vieillard ; la main des Parques blêmes,
« De vos jours et des miens se joue également ;
« Nos termes sont pareils par leur courte durée ;
« Qui de nous des clartés de la voûte azurée,
« Doit jouir le dernier ? etc. ».

C'est que tout était pareil entre ces deux excellents cœurs. La célébrité de Maucroix, sans médire de ses œuvres, est surtout fondée sur sa liaison avec La Fontaine. On ne peut parler de l'un sans penser à l'autre. Dans leur jeunesse, a-t-on dit, « même goût pour les plaisirs, même inclination pour la poésie, et dans tout le cours de leur vie, même dédain pour les richesses, même sensibilité, même franchise de caractère, même chaleur dans l'amitié : aussi, leur attachement commencé presque au sortir de l'enfance n'éprouva pas durant leur longue carrière le moindre nuage ».

Maucroix répétait souvent qu'il n'y avait jamais eu d'âme plus candide que celle de La Fontaine. On peut en dire autant de la sienne. C'est par ce simple éloge que je clos sa biographie.
